



FORMATIONS 2022

Renforcer vos aptitudes
professionnelles pour relever
vos nouvelles missions

MÉDECINS DU TRAVAIL

INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL

ASSISTANTS EN SANTÉ AU TRAVAIL

IPRP-PREVENTEURS

asti



la prévention plurielle

www.ast-i.org



Nous sommes à votre écoute

Création d'une formation sur-mesure ? Besoin d'une information, un conseil ou un devis ?
Inscription à l'une de nos sessions de formation inter-entreprises ?

Nos 3 chargées de formation, Anne, Justine et Anne-Lise sont à votre écoute !

- Par téléphone : 05 34 63 84 30
- Par mail : formation@ast-i.org



Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?
Inscrivez-vous à notre newsletter : <https://ast-i.org/newsletter/>
Suivez notre page [LinkedIn](#)

Vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques

Avec la mise en œuvre de la Loi Santé Travail, les missions des SPST s'élargissent : évaluation et prévention des risques professionnels, réalisation d'objectifs de santé publique, analyse de l'impact des changements organisationnels, amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, maintien en emploi, risques chimiques et suivi individuel renforcé...

Les contenus de nos formations 2022 ont été repensés afin de s'adapter à ces évolutions et à vos réalités terrain.

Nos formateurs, tous spécialistes de la santé au travail, sont en activité dans des SPST, des entreprises, des collectivités. Leur expérience pratique, ancrée dans l'actualité, vient ainsi enrichir les contenus théoriques dispensés lors de leurs formations.

Formations inter-entreprises programmées

- Dates de sessions calées sur l'année 2022 pour une planification aisée de vos actions de formation.
- Nombre limité de participants pour des interactions facilitées et individualisées avec le formateur.
- Dynamique de groupe et partage d'expériences entre participants issus de différents SPST interentreprises ou SPST autonomes.

Formations intra-entreprise personnalisées

- Programme de formation co-construit avec vous, en fonction des objectifs spécifiques de votre SPST.
- Analyse des attentes des différents interlocuteurs (direction, DRH, participants) vis-à-vis de la formation.
- Apports théoriques illustrés d'études de cas cliniques concrets pouvant être proposées par les participants.
- Planning de la formation défini en fonction des disponibilités de votre service.
- Dans vos locaux ou dans les nôtres, spécifiquement équipés pour accueillir des formations.

Ergonomie

DroitEnSantéAuTravail

QVCT

Toxicologie

DésinsertionProfessionnelle

Psychopathologies

EDDDécompensation

RPS Psychotraumatisme

Psychodynamique

EthiqueDéontologie

OrganisationDuTravail

ErgoToxicologie

Communication

RisquesChimiques

Nutrition

...

Le sur-mesure, notre spécialité

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations sur-mesure sont indissociables.

Catherine, notre référente pédagogique pour les formations destinées aux professionnels de santé, confectionnera avec vous un programme cousu main, parfaitement adapté à vos besoins.

Nous pouvons vous accompagner sur un large choix de thématiques.

SOMMAIRE

ASTI, Association de Santé au Travail Interservices	4
Vous accueillir en toute convivialité	5
Vous guider tout au long de vos formations	6
Vous garantir une formation de qualité	7

CYCLE DE FORMATIONS ACTUALISATION MÉDICALE

NOUVEAU

8

Journées de formation sur les actualités diagnostiques et thérapeutiques des maladies chroniques, dans la perspective de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

1 spécialisation par journée : Rhumatologie - Dermatologie - Ophtalmologie - Neurologie - Pneumologie - Cardiologie - Chirurgie orthopédique - ORL - Neurochirurgie - Infectiologie - Hématologie - Endocrinologie/Diabétologie - Allergologie - Néphrologie/Transplantations - Gynécologie/Obstétrique/Sénologie...

A - PARCOURS MÉTIERS ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL 10

• PDS-A1 Assistant-e en Santé au Travail	12
• PDS-A2 Assistant-e médicale en médecine préventive dans la Fonction publique territoriale	14
• PDS-A3 NOUVEAU Renforcer les compétences des Assistant-e-s en Santé et Sécurité au Travail	16
• PDS-A4 Infirmier-ère en Santé au Travail IDEST (cycle de 154h)	18
NOUVEAU Renforcer les compétences des IDEST : modules de formation à la carte, en fonction de vos besoins, sur des thématiques en lien avec les pratiques élargies	19
• PDS-A5 Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la Santé au Travail	20
• PDS-A6 IDEST : Améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyses de Pratiques Professionnelles (GAPP)	22
• PDS-A7 CACES-Habilitation électrique : modalités de suivi infirmier en santé au travail.....	24

B - IDENTIFICATION ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DES PATHOLOGIES DU TRAVAIL 26

• PDS-B1 Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : Secteur des Établissements de santé	28
• PDS-B2 Exposition des salariés aux nanomatériaux	30
• PDS-B3 L'altération du sommeil dans le cadre du travail	32
• PDS-B4 Psychopathologies du travail	34
• PDS-B5 La santé au travail dans l'industrie agroalimentaire	36
• PDS-B6 Traumatisme et travail	38
• PDS-B7 NOUVEAU Prévenir et agir contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel	40
• PDS-B8 NOUVEAU Prévenir et agir contre le harcèlement moral	42

C - APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL 44

• PDS-C1 Les clés pour réussir son Action en Milieu de Travail (AMT) : une démarche en pluridisciplinarité	46
• PDS-C2 Conseils et analyse critique sur les équipements dits « ergonomiques »	48
• PDS-C3 Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais	50
• PDS-C4 Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ?	52
• PDS-C5 NOUVEAU Accompagner les entreprises à la réalisation du DUERP	54

D - APPUI AUX CONSULTATIONS-ENTRETIENS (CLINIQUE ET VIP) 56

• PDS-D1 Aptitude à la conduite en Santé au Travail	58
• PDS-D2 Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention	60
• PDS-D3 L'évocation du suicide en consultation	62
• PDS-D4 Adapter l'information nutritionnelle en Santé au Travail	64
• PDS-D5 Prendre conscience des enjeux de la communication dans le cadre de la consultation	66
• PDS-D6 L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique	68
• PDS-D7 Conduites addictives et travail	70

E - PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE 72

• PDS-E1 Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision	74
• PDS-E2 Cancer et poursuite de l'activité professionnelle	76

F - DROIT, COMMUNICATION ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL 78

• PDS-F1 Communiquer, négocier, convaincre	80
• PDS-F2 NOUVEAU Qualité du travail : regards croisés d'un Médecin du Travail et d'une RRH sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)	82
• PDS-F3 Le Droit de la Santé au Travail dans la Fonction publique	84
• PDS-F4 Déontologie professionnelle et Droit en Santé au Travail	86
• PDS-F5 L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation	88
• PDS-F6 Pourquoi travailler en mode Projet dans un Service de Santé au Travail ?	90
• PDS-F7 S'outiller à l'encadrement d'équipe en SPST	92
• PDS-F8 NOUVEAU La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation	94
• PDS-F9 NOUVEAU Le secret professionnel en santé au travail : enjeux et responsabilité	96
• PDS-F10 NOUVEAU Le droit de la santé au travail en pratique	98

G - FORMATION SANTE ET SÉCURITÉ POUR LES ÉQUIPES DES SPST 100

• PDS-G1 Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.....	102
• PDS-G2 Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) des Sauveteurs Secouristes du Travail	104
• PDS-G3 Formation des élus CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) : formation initiale ..	106
• PDS-G4 Formation des élus CSE en matière de SSCT : maintien et actualisation des compétences	108
• PDS-G5 Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail	110
• PDS-G6 Manutention et prévention	112

FORMATIONS SUR-MESURE : NOTRE SPÉCIALITÉ, NOTRE ADN 114

Votre SPST a des besoins de formation spécifiques auxquels nos programmes de formation inter-entreprises ne répondent pas ou partiellement ?

Notre équipe est votre écoute pour co-construire avec vous des programmes personnalisés tant pour les thématiques abordées que pour le choix des intervenants, le planning, la durée, le lieu de formation...



22 INTERVENANTS-FORMATEURS DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

18 ANNÉES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES PARTAGÉES, CLÉ DE VOÛTE DE NOTRE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

3 SITES : TOULOUSE, MONTPELLIER ET PARIS

8 SPST ADHÉRENTS ET MEMBRES DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Redonner au travail sa capacité à construire la santé

Nous croyons que le travail est central dans la construction de l'individu. Notre objectif ? Dépasser les évidences pour remonter jusqu'à l'origine d'une problématique de santé, de coopération et d'organisation du travail.

Nous intervenons directement auprès des entreprises, associations, collectivités ou par le biais de notre collaboration avec les SPST. Chacune de nos interventions donne lieu à une investigation personnalisée en fonction du contexte, des organisations et des environnements de travail ainsi que des salariés concernés.

3 axes d'action

- Évaluer et prévenir les atteintes à la santé des salariés ainsi que les conséquences organisationnelles et sociales pour l'entreprise.
- Améliorer la compréhension des enjeux de santé au travail.
- Accompagner les collaborateurs en situation de difficulté.

3 modalités d'action

INTERVENTIONS

Démarche d'investigation personnalisée menée au sein des entreprises pour prévenir et rendre intelligibles les risques physiques, psychosociaux, chimiques et environnementaux.

CONSULTATIONS

Entretiens individuels avec l'un de nos psychologues proposés à des salariés en souffrance aiguë, sur orientation du médecin du travail.

FORMATIONS

Formations à la santé et à la sécurité au travail pour les professionnels de santé au travail, les salariés et les dirigeants des entreprises.

8 domaines de compétences

- Psychopathologies du travail
- Psychodynamique du travail
- Psychotraumatologie et travail
 - Médiation et travail
- Toxicologie
- Ergonomie
- Ergotoxicologie
- Droit de la santé au travail

1 Pôle de recherche

L'IPDT (Institut de recherche en Psychodynamique du Travail) est né de la rencontre et de la coopération entre l'ASTI et l'équipe de praticiens-chercheurs dirigée par le Pr Christophe Dejourn. Des chercheurs et acteurs du monde politique et social se joignent également à ce pôle.

Vous accueillir en toute convivialité

Bienvenue à l'ASTI !

Nous vous accueillons dans nos locaux colorés, lumineux et spacieux, situés à 8 minutes à pied de la station de métro Basso Cambo (ligne A).

Vous préférez venir en voiture ? Un parking gratuit et clôturé vous attend au pied de nos locaux, accessibles aux PMR.

Nos salles sont aménagées spécifiquement pour accueillir des formations et sont équipées d'écrans interactifs.

Nous avons à cœur de vous chouchouter tout au long de votre formation et de rendre votre parcours à nos côtés le plus simple et convivial possible.

Des food trucks, des restaurants ou des plateaux repas vous seront proposés pour votre pause-déjeuner. En bons Toulousains, nous ne plaisantons pas avec la nourriture !

Nos 3 drôles de dames, Anne, Justine et Anne-Lise seront vos guides, elles sont à votre écoute pour toute question et précision.



Où nous trouver ?

[14, rue Michel Labrousse](#)

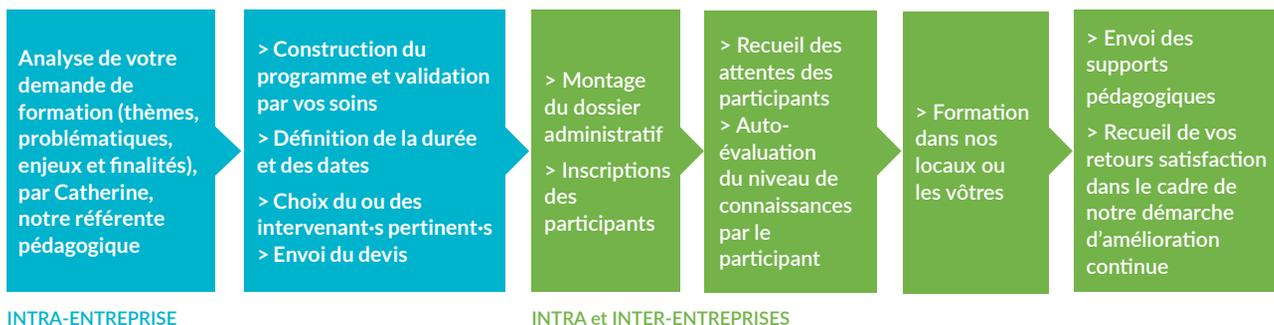
[31100 TOULOUSE](#)

Tél. : 05 34 63 84 30

Vous guider tout au long de vos formations

Parcours de formation personnalisé

De l'inscription jusqu'à l'envoi des supports pédagogiques postérieurement à la formation, vous serez accompagné-e par une seule et même chargée de formation.



Délais de mise en oeuvre de nos formations :

Formations inter-entreprises :

Clôture des inscriptions 5 jours avant la date de démarrage de la formation.

Retrouvez les dates de nos sessions de formation réalisées en inter-entreprise sur notre site internet :

<https://ast-i.org/formations-professionnels-des-sst/>

Formations intra-entreprise :

Mise en oeuvre possible de nos sessions de formation en intra-entreprise : sous 1 à 2 mois à compter de la date de signature du contrat de formation.

Accueil des Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

Locaux

Notre parking, l'accès à notre bâtiment et à nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Accueil et informations

Nos chargées d'accueil et de formation, Anne, Justine et Anne-Lise, sont à l'écoute des Personnes en Situation de Handicap pour leur apporter tout renseignement utile.

Vous êtes intéressé par l'une de nos formations ? Nous vous invitons à nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités d'adaptation.

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : formation@ast-i.org

Vous garantir une formation de qualité

Conseil scientifique

Nos programmes de formation sont validés par notre Conseil scientifique. Celui-ci s'assure de leur cohérence avec les évolutions réglementaires, l'actualité du secteur et les besoins du terrain.

Présidence :

Pr Jean-Marc SOULAT

Médecin psychiatre, directeur scientifique IPDT :

Pr Christophe DEJOURS

Médecin coordinateur :

Dr Michel NIEZBORALA

Médecin du travail :

Dr Anne LE GUEVEL

Dr Virginie ROIG

Infirmière en santé travail :

Mme Catherine HIGOUNENC

Certification, référencement et habilitation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

L'ASTI a obtenu la certification Qualiopi en date du 12/07/2021, au titre de la catégorie «Actions de formation».

En quoi cette certification est-elle importante pour vous ?

- Elle vous apporte une assurance quant à la qualité des processus que nous mettons en œuvre tout au long de votre parcours de formation.
- Elle vous permet de solliciter les financeurs publics et paritaires (OPCO, Régions, collectivités territoriales...) pour financer votre formation. La certification Qualiopi est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022 pour mobiliser ce type de financements.



L'ASTI a obtenu l'habilitation permettant de délivrer des formations dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

Toutefois, un dossier d'habilitation devra être déposé pour chaque formation auprès de l'ANDPC qui est susceptible de refuser cette habilitation (délai, orientations nationales, critères pédagogiques et scientifiques...).



L'ASTI est enregistrée à la DREETS en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

JOURNÉES D'ACTUALISATION MÉDICALE

NOUVEAU



Cycle de formations Actualisation médicale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Docteurs et Professeurs de différentes spécialités médicales

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 journée par spécialité

DATES 2022

- Rhumatologie : 13 janvier
- Neurologie : 4 février
- Dermatologie : 15 avril et 25 novembre
- Cardiologie : 22 avril
- Ophtalmologie : 13 mai
- Pneumologie : 7 octobre
- Infectiologie : 21 octobre

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Actualités diagnostiques et thérapeutiques des maladies chroniques

Mieux connaître les **nouveaux outils diagnostiques et thérapeutiques** dans une perspective de **prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi**, telle est l'ambition de ce nouveau cycle de formations.

Sous la supervision technique du **Pr Soulat**, des **spécialistes reconnus** dans leur domaine apportent leurs connaissances sur les **évolutions médicales récentes**.

Ces journées thématiques sont l'occasion de poser un autre regard sur la maladie et d'ouvrir des perspectives nouvelles, là où on pouvait considérer, il n'y a pas si longtemps, qu'aucune activité professionnelle n'était possible et que l'invalidité était la règle.

Spécialités programmées et en cours de programmation pour 2022

- **Rhumatologie** - Dr C. Augareils et Dr P. Mole - Jeudi 13 janvier
- **Neurologie** - Pr Pariente, Dr J.F. Albuher, Dr A. Delourme, Dr M. Fabbri - Vendredi 4 février
- **Dermatologie** - Dr C. Carlet, Dr. F. Jendoubi, Dr M. Sauvage - Vendredi 15 avril et vendredi 18 novembre
- **Cardiologie** - Dr F. Richez - Vendredi 22 avril
- **Ophtalmologie** - Dr F. Varenne - Vendredi 13 mai
- **Pneumologie** - Dr C. Raspaud - Vendredi 2 décembre
- **Infectiologie** - Dr S. Rousset et Dr C. Beck - Vendredi 21 octobre
- **Addictologie** - Dr B. Jullian, Pr Franchitto - Date à définir

Vous souhaitez être informé des programmes et des prochaines dates de nos Journées d'actualisation médicales ?

- Nous vous invitons à consulter régulièrement notre article de blog dédié à ces formations. Nous le tenons à jour des dernières programmation : <https://ast-i.org/2021/10/05/formations-actualisation-medicale/>
- Abonnez-vous à notre newsletter : <https://ast-i.org/newsletter/>
- Suivez notre [page LinkedIn](#)



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

A - PARCOURS MÉTIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL



A - PARCOURS MÉTIERS ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL 10

- PDS-A1 | Assistant-e en Santé au Travail 12
- PDS-A2 | Assistant-e médicale en médecine préventive dans la Fonction publique territoriale 14
- PDS-A3 | **NOUVEAU** Renforcer les compétences des Assistant-e-s en Santé et Sécurité au Travail 16
- PDS-A4 | Infirmier-ère en Santé au Travail IDEST (cycle de 154h) 18
 - **NOUVEAU** Renforcer les compétences des IDEST : modules de formation à la carte, en fonction de vos besoins, sur des thématiques en lien avec les pratiques élargies 19
- PDS-A5 | Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la Santé au Travail 20
- PDS-A6 | IDEST : Améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyses de Pratiques Professionnelles (GAPP) 22
- PDS-A7 | CACES-Habilitation électrique : modalités de suivi infirmier en santé au travail..... 24

PUBLIC

- Assistant·e en santé au travail

INTERVENANTS

- Juriste
- Assistante en santé au travail
- Formateur TICE
- Préventeur des risques professionnels

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
12 jours

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
2500€ HT / participant
Tarif par module : 800€

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Faciliter la compréhension de l'organisation et du fonctionnement de la santé au travail
- Renforcer ses compétences pour assurer un accueil de qualité et une régulation adaptée
- Savoir réaliser des examens complémentaires adaptés au contexte de travail du salarié en fonction des protocoles médicaux.
- Développer ses aptitudes organisationnelles et relationnelles dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire
- Comprendre le contexte de l'entreprise, les risques professionnels et promouvoir les SST auprès des employeurs

Programme

MODULE 1 : approche juridique et institutionnelle (3 jours)

- Introduction au droit de la santé au travail : institutions, politiques publiques
- Droit à la protection de la santé au travail : principes généraux de prévention, obligations de sécurité, réglementation
- Pratique de la prévention de la santé au travail : fonctionnement et organisation des équipes pluridisciplinaires, missions et rôles des acteurs

MODULE 2 : mesures et incidences sur la santé (3 jours)

- Notions de physiologie, toxicologie, ergonomie, hygiène de vie, conduites addictives
- Aide au repérage des risques pendant l'accueil du salarié et à la pertinence des éléments retenus afin de réaliser des examens complémentaires de qualité
- La réalisation des examens complémentaires

MODULE 3 : aptitudes spécifiques (3 jours)

- Techniques de communication : communication interpersonnelle, notions d'écoute...
- Organisation du travail et aptitudes organisationnelles et relationnelles : gestion des tâches, priorisation, organisation, secret médical,
- Renforcement des compétences dans l'utilisation des logiciels : réalisations de tableaux croisés dynamiques, extractions...

MODULE 4 : repérage des risques professionnels (3 jours)

- Les risques professionnels et les pathologies associées : principes généraux, types de risques, aspects méthodologiques
- La fiche d'entreprise : de la théorie à la pratique

Pré-requis

Exercer en santé au travail





Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas
- QCM, exercices évalués à partir de cas pratiques et mises en situations « bureau des risques » pour repérer les risques professionnels
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

● Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>

● Page [LinkedIn](#)

● Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Assistant.e en santé au travail de la FPT

INTERVENANTS

- Médecin du travail
- Formateur management et communication
- Assistante en santé au travail
- Formateur TICE
- Préventeur des risques professionnels

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
8 jours

DATES 2022
• Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
2000€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre le contexte organisationnel et réglementaire spécifique de la médecine préventive dans la FPT
- Connaître l'organisation de la prévention dans la FPT
- Développer ses compétences relationnelles et ses aptitudes professionnelles inhérentes à la fonction dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
- Comprendre les attentes des agents et le fonctionnement des services pour assurer un accueil physique et téléphonique adapté et répondre de façon adaptée

Programme

MODULE 1 : aspects réglementaires et contextuels (2 jours)

- Organisation hiérarchique et fonctionnelle de la santé au travail en France et dans la FPT
- La médecine professionnelle et préventive dans la FPT :
 - organisation, rôles et missions des différents acteurs
 - comités et commissions
 - secret médical, secret professionnel, RGDP
 - partenariats en santé au travail (CDG, services RH, collectivités territoriales...)
 - dossier médical et données en santé au travail
 - actions en milieu de travail
- Organisation de la prévention des risques professionnels dans la FPT
- Les différents métiers dans la FPT et les risques professionnels afférents

MODULE 2 : la fonction d'assistant.e (2 jours)

- Rôles, missions et posture professionnelle de l'assistant.e
- Gestion et régulation des demandes et des informations
- Gestion du temps et des priorités, planification
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Rédaction (rapports, mails)
- Utilisation d'EXCEL (extractions, tableaux croisés dynamiques, mise en forme de courriers)

MODULE 3 : compétences relationnelles et techniques de communication (2 jours)

- Attitudes de communication efficaces (écoute active, reformulation, questionnement)
- Renforcement de son aisance professionnelle et son affirmation de soi
- Techniques de questionnement, repérage et orientation des salariés en fonction de la situation des salariés
- Gestion des situations difficiles
- Savoir se présenter, s'exprimer, argumenter en fonction des interlocuteurs et du contexte





MODULE 4 : plaintes et problèmes de santé en lien avec les expositions professionnelles (1 jour)

- Notion d'anatomie, de physiologie, de toxicologie
- Examens complémentaires : fonctions et éléments pratiques en fonction des risques afférents à la FPT (audio, visio, spiro...)

JOUR 8 : évaluation

Présentation de la plaquette du service

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation de la plaquette du SPST : évaluation du contenu (mobilisation des apports des cours), de la pertinence des éléments présentés, de la présentation orale, du support de présentation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

NOUVEAU

PUBLIC

- Assistant.e en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana et Murielle Sellin, toxicologues
- Nicolas Chaignot, juriste en droit social
- Corine Versini, formatrice management et communication
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

6 jours : 5 jours consécutifs + 1 jour d'évaluation

DATES 2022

- Session 1 : du 21 au 25 mars + 13 mai (évaluation)
- Session 2 : du 3 au 7 octobre + 14 novembre (évaluation)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

1500€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre l'environnement juridique en santé au travail
- Connaître les fondamentaux en prévention des risques professionnels
- Savoir repérer les risques professionnels dans les entreprises et réaliser une FE
- Être capable de préparer et conduire un RDV en entreprise
- Savoir relayer des informations aux équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences en matière de communication afin de promouvoir la santé et la sécurité au travail, notamment auprès des employeurs

Programme

MODULE 1 : aspects réglementaires et contextuels (1 jour)

- Droit à la protection de la santé au travail
- Les organisations du système de santé au travail en France (Institutions...)
- Introduction juridique à la prévention des risques professionnels en entreprise
- Les accidents du travail et maladies professionnelles : focus juridique et impact sur les entreprises et les salariés

MODULE 2 : RDV en entreprise et action en milieu de travail (1 jour)

- (Se) préparer (à) un rdv dans l'entreprise :
 - documents préalable à consulter/à demander
 - recueil d'informations sur l'entreprise (secteur, histoire, culture, organisation)
 - identification des acteurs (posture, rapports sociaux...)
- Conduire un rdv en entreprise : investigation de la demande, questions à poser et à se poser, déroulement de la rencontre et écueils à éviter
- Passer le relais, orienter l'action en milieu de travail : coordination avec l'équipe pluridisciplinaire, dispositifs et autres acteurs à connaître et mobiliser

MODULE 3 : repérage et prévention des risques professionnels (2 jours)

- Fondamentaux de la prévention : principes généraux, démarche
- Repérage des risques professionnels, rédaction d'une fiche d'entreprise
- Initiation à la métrologie et outils de dépistage
- Introduction aux concepts de protections collectives et individuelles :
 - définitions, principes et types de protections
 - exemple de protections en fonction de la nature des risques
- Mise en pratique à partir de situations de travail

MODULE 4 : compétences relationnelles et techniques de communication (1 jour)

- Les 3 priorités d'une « bonne communication » et l'impact de la communication positive
- Ecouter pour être écouté



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse



- Utiliser les techniques de communication pour adapter les messages d'information et de prévention
- Animation d'un groupe : préparation et cadrage

Évaluation (1 jour)

Présentation d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation orale, devant l'ensemble des participants et un jury, d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation : évaluation du contenu (mobilisation des connaissances acquises en formation), de la pertinence des éléments présentés (confrontation à la réalité du terrain), de la capacité à communiquer (oral, support de présentation)
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Infirmier·ère diplômé·e d'État

INTERVENANTS

- Infirmier·ère-s santé travail
- Infirmier·ère-s encadrant
- Juriste
- Médecins du travail
- Ergonomes
- Toxicologues
- Psychologues
- Acteurs de terrain

SESSIONS
INTER-ENTREPRISES

DURÉE

22 jours échelonnés sur
4 mois

DATES 2023

- Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

4500€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Favoriser la compréhension des spécificités de la santé au travail pour faciliter l'intégration des infirmier·ère-s dans les équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences dans la compréhension des liens entre la santé et les expositions professionnelles
- Renforcer ses aptitudes professionnelles pour répondre aux missions des SPST notamment dans le conseil, la sensibilisation, l'éducation à la santé

Programme

MODULE 1 : environnement juridique et organisationnel de la santé au travail

- Droit de la protection de la santé au travail
- Organisation des SPST, rôles et missions des acteurs de santé au travail

MODULE 2 : repérage des risques professionnels dans le cadre de l'AMT

- Les démarches d'évaluation et de repérage des risques professionnels
- Approche ergonomique des situations de travail

MODULE 3 : risques professionnels et pathologies associées

Mécanismes d'apparition, dépistage, prévention :

- **par risques** : risque biologique, physique, horaires alternés, TMS, risque chimique, secteur tertiaire, risque routier, RPS, psychopathologies du travail, grossesse et travail
- **par branches professionnelles** : prestations de services, artisanat, grande distribution, secteur industriel...

MODULE 4 : pratiques infirmières en santé au travail

- Cadre réglementaire et professionnel de l'activité infirmière en santé au travail - Le suivi de la santé des travailleurs (VIP, consultations)
- L'éducation à la santé, les moyens de sensibilisation, les conseils (conduites addictives...)
- Techniques en communication et en entretien

MODULE 5 : Démarches de projet en santé au travail

- Promotion de la santé au travail
- Démarches de prévention

MODULE 6 : prévention de la désinsertion professionnelle

- Le maintien dans l'emploi, principes et dispositifs, l'accompagnement dans le cadre des restrictions d'aptitudes

Pré-requis

- Etre Infirmier·ère diplômé·e d'état ou détenteur de l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique.
- Etre en poste ou en voie de recrutement dans un SPST.





Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la base d'exposés et de démonstrations
- Exercices, jeux de rôles, études de cas
- Réalisation et présentation d'un exposé

Suivi et modalités d'évaluation

- QCM d'évaluation sur chaque module
- Soutenance devant un jury d'une présentation orale dans laquelle l'étudiant mobilisera les connaissances acquises dans une action de pratique de terrain. L'évaluation porte sur l'aisance en communication, l'argumentation pertinente et adaptée de la présentation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES IDEST : PRATIQUES ÉLARGIES

NOUVEAU

Les missions des IDEST évoluent, s'étoffent et requièrent donc un renforcement des compétences. Nous vous proposons des modules de formation à la carte, sur différentes thématiques telles le **CACES** et **habilitation électrique**, les **risques psychosociaux**, les **psychopathologies**, les **risques chimiques**, les **risques physiques**, le **suivi individuel des salariés**, droit et territoires professionnels en santé au travail, etc.

D'autres thèmes vous intéressent ? Contactez notre équipe au 05 34 63 84 30 pour échanger sur vos besoins et construire ensemble votre programme de formation personnalisé.

PUBLIC

- Professionnel des SPST
- Intervenant Santé au Travail
- Délégué CSE, employeur, RH et tout acteur en lien avec la santé des salariés et les SPST

INTERVENANTS

- N. Bensedira,
- C. Bounamous, B. Edrei,
- P. Nushold,
- psychologues du travail-
psychodynamiciens du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 **DURÉE**
8 jours

 **DATES 2022**

- Session 4 : 12 au 14 oct., 2 au 4 nov., 1^{er} et 2 déc.

 **LIEU**

- Session 4 : Montpellier/Lattes

 **TARIF**

2000€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître les notions centrales de la psychopathologie et la psychodynamique du travail
- Utiliser les tableaux cliniques principaux en psychopathologie du travail
- Comprendre les leviers d'action face à la souffrance au travail, sur le plan collectif comme individuel

Programme

MODULE 1 : les principes généraux (3 jours)

- Introduction générale - La psychopathologie du travail dans le cadre des Services de Prévention et de Santé au Travail
- Les grands concepts de la psychodynamique du travail
- Les stratégies de défense
- Travail et sublimation : pulsion et sexualité
- Le corps de la psychosomatique à la psychodynamique du travail

MODULE 2 : introduction à la psychopathologie (3 jours)

- Intelligence au pluriel, collectif de travail, coopération, délibération et déontologie
- Clinique des décompensations 1
- La psychodynamique de la reconnaissance
- Clinique des décompensations 2
- Domination, nouvelles organisations et rapports sociaux
- L'enquête en psychodynamique du Travail

MODULE 3 : discuter la clinique (2 jours)

- Clivage, souffrance éthique, suicide et nouvelles organisations du travail-
Evaluation 1
- La clinique - Evaluation 2

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants sur des cas cliniques
- Exposés théoriques

Suivi et modalités d'évaluation

- Discussions et analyses (individuelle et collective) autour de cas cliniques





Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP) Parcours métier

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Tony Codron, infirmier coordinateur en santé au travail, PREVALY
- Béatrice Dahan, infirmière coordinatrice en santé au travail, PREVALY
- Catherine Higounenc, infirmière en santé au travail, référente pédagogique ASTI

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Améliorer sa pratique professionnelle en remobilisant les acquis de la formation initiale pour renforcer ses compétences
- Adopter une posture réflexive sur sa pratique de manière critique et constructive
- Échanger et confronter ses pratiques à partir de situations cliniques

Programme

Matin

- Sélection de situations cliniques (avec ou sans problème ou choix en référence à un thème)
- Communication des références bibliographiques au groupe
- Présentation de situations cliniques et analyse collective de la prise en charge et des problèmes rencontrés
- Choix d'actions d'amélioration des pratiques et mesures évaluatives envisageables

Après-midi

- Présentation des situations aux autres groupes, discussions, échanges, consensus sur des axes d'amélioration et d'harmonisation de pratiques
- Questions diverses

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- 3 groupes de travail, 1 animateur par groupe
- Chaque étudiant apporte une situation clinique (envoi au préalable à l'organisateur pour apport de littérature scientifique : fonds documentaire)
- Réflexivité, échanges, et confrontations de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

CACES - Habilitation électrique : modalités de suivi infirmier en santé au travail

Parcours métier

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Céline Gautier, infirmière en santé au travail, Enedis-GRDF
- Dr Etienne Mazereeuw, médecin du travail, Enedis-GRDF

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
Session 2 : 21 et 22 nov.

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
1050€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur les risques d'exposition aux dangers des activités en lien avec le risque électrique et la conduite d'engins à autorisation de conduite / CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)
- Assurer la pertinence des entretiens infirmiers pour dépister, évaluer, orienter avec perspicacité
- Conseiller de façon adapté sur les moyens de prévention à adopter

Programme

MODULE 1 : Habilitation électrique (1 jour)

Informations sur le risque électrique et les habilitations :

- Les dangers de l'électricité pour la santé
- Les modes d'exposition
- Les aspects réglementaires

En pratique :

- Les interactions santé/risque électrique, les questions à poser au cours de l'entretien
- Proposition de protocole de visite, à adapter avec le médecin du travail de l'équipe
- Les conseils de prévention, organisations de travail, EPI, protocoles de sécurité

MODULE 2 : CACES et autorisation de conduite d'engins (1 jour)

Informations sur les risques liés à la conduite d'engins

- Les dangers de la conduite d'engins pour la santé et la sécurité
- Les types d'engins, les aspects réglementaires (référentiels CNAMTS 2020)

En pratique :

- Les interactions santé/risque conduite d'engins, les questions à poser au cours de l'entretien
- Proposition de protocole de visite, à adapter avec le médecin du travail de l'équipe
- Les conseils de prévention, organisations de travail, EPI, protocoles de sécurité

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Analyse de cas proposés par les intervenants ou soumis par les participants





Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 à 2 mois à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

B - IDENTIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PATHOLOGIES DU TRAVAIL



B - IDENTIFICATION ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DES PATHOLOGIES DU TRAVAIL 26

- PDS-B1 | Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : Secteur des Établissements de santé **28**
- PDS-B2 | Exposition des salariés aux nanomatériaux **30**
- PDS-B3 | L'altération du sommeil dans le cadre du travail **32**
- PDS-B4 | Psychopathologies du travail **34**
- PDS-B5 | La santé au travail dans l'industrie agroalimentaire **36**
- PDS-B6 | Traumatisme et travail **38**
- PDS-B7 | Prévenir et agir contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel **40**
- PDS-B8 | Prévenir et agir contre le harcèlement moral **42**

Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : secteur des établissements de santé

Identification et prévention des risques pro et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Dr Alice Alvarez, médecin du travail CH GHT Tarn-et-Garonne
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 **DURÉE**
2 jours

 **DATES 2022**
• Nous consulter

 **LIEU**
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 **TARIF**
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître le secteur d'activité : ses particularités, les caractéristiques des salariés, ses évolutions...
- Savoir repérer et relier les risques professionnels majeurs du secteur en fonction de l'état de santé des salariés
- Proposer des actions de suivi médical en milieu de travail pertinentes et adaptées au secteur de la santé

Programme

- Le secteur : chiffres clés, contexte d'évolution, activités et métiers concernés, enjeux
- Risques professionnels du secteur et de ses métiers : chimiques, biologiques, physiques, psychosociaux
- Evolution des problématiques de santé
- Actions de suivi médical et en milieu de travail : retour d'expériences, typologie d'actions, modalités de mise en œuvre
- A partir des activités et métiers : études de cas concrets autour des 4 familles de risques pour envisager les atteintes à la santé possibles, le suivi médical adapté et les actions de prévention envisageables

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Mises en situation en groupes : illustrations et exemples de documents d'entreprises

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : secteur des établissements de santé

Réf. PDS-B1
MAJ le 26/10/21

Identification et prévention des risques pro et des pathologies du travail

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES 2022

- Session 1 : 21 juin
- Session 2 : 13 septembre

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur les nanoparticules et leurs effets sur la santé
- Apprendre à les repérer et les évaluer
- Être en capacité de proposer des mesures préventives adaptées

Programme

Informations sur les particules fines, ultrafines et les nanoparticules

- Origines, définitions, aspects réglementaires
- Éléments de toxicologie (effets sur la santé, pathologies, maladies professionnelles)

Leurs repérages, modalités d'exposition et situations à risque

- Sources d'exposition : secteurs et produits les plus concernés, modalités de présence et critères d'exposition
- Facteurs de risque professionnel, environnemental et individuel : notion d'exposome

Conduite à tenir et actions de prévention

- Investigations terrain, surveillance des salariés à risque et populations sensibles
- La substitution, les moyens de protection

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'altération du sommeil dans le cadre du travail

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecins du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Marc Delanoe, médecin du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Repérer, évaluer les troubles du sommeil et leurs conséquences
- Comprendre et repérer l'incidence des troubles du sommeil sur le travail et les conséquences des situations professionnelles sur la qualité du sommeil.
- Savoir conseiller les salariés et managers en matière d'hygiène de vie et d'organisation du travail

Programme

- Approches pluridisciplinaires concernant le sommeil et son rôle
- Les idées vraies/fausses en matière de sommeil
- L'altération du sommeil, les troubles associés et leurs retentissements
- L'éveil, la fatigue, la vigilance...
- Travail et sommeil : apprendre à repérer et dépister les conditions de travail qui perturbent le sommeil
- Quels conseils individuels et organisationnels donner ?

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



L'altération du sommeil dans le cadre du travail

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

Réf. PDS-B3

MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Nafissa Bensedira, psychologue clinicienne du travail
- Béatrice Edrei, psychologue clinicienne spécialisée en santé au travail-psychodynamicienne du travail
- Hélène Paillat, psychologue clinicienne du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
3 jours

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
950€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Renforcer les connaissances des acteurs de santé au travail en matière de santé psychique en lien avec les situations de travail
- Améliorer la capacité d'évaluation de la pathologie et le processus d'orientation
- Connaître le réseau de prise en charge en santé mentale au travail

Programme

- Les grands principes de la psychopathologie du travail : souffrances, décompensations psychiques, défenses
- Clinique des décompensations : pathologie de la surcharge, pathologie de la violence
- Présentation et analyse de cas cliniques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices à partir de leurs vécus respectifs
- Articles, supports vidéos, lectures diverses

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

La santé au travail dans l'industrie agroalimentaire

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Dr Marc Delanoe, médecin du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les organisations et filières de l'industrie agroalimentaire
- Repérer les risques professionnels spécifiques et les atteintes à la santé qui en découlent
- Améliorer ses pratiques pour conseiller, informer, orienter
- Envisager les coopérations possibles entre régime agricole et régime général

Programme

- L'industrie agroalimentaire : les évolutions économiques, les circuits, les statuts (tâcherons, intérimaires...), populations concernées
- Les aspects législatifs : normes spécifiques, accréditations, le rôle des services vétérinaires
- Les risques majeurs de ce secteur : infectieux, environnementaux, etc. et les pathologies associées
- Appuis documentaires et nomenclature agricole (NOSTA)
- La santé au travail dans le cadre de la collaboration en inter-régimes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Illustrations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



La santé au travail dans l'industrie agroalimentaire

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

Réf. PDS-B5

MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- Salarié du service médical ou RH

INTERVENANTS

- Patricio Nusshold, Dr en psychologie, psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
• Session : 22 et 23 septembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Introduire les notions centrales de la santé mentale et le travail, en particulier celles de traumatisme et psychotraumatisme
- Comprendre les processus psychiques mobilisés par les travailleurs en situation de violence
- Comprendre les pathologies de la violence et le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise en demande (soutien immédiat)
- Comprendre le travail des relais externes pour les phases suivantes : prise en charge de type débriefing et soutien à distance

Programme

- Qu'est-ce que le traumatisme ? Et la psychotraumatologie ?
- Pourquoi aujourd'hui ces situations augmentent en particulier en lien avec le travail ?
- Qu'est-ce qu'une situation de violence au travail ?
- L'approche psychodynamique du traumatisme
- La clinique du traumatisme
- Cas clinique et discussion de groupe
- Le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise et de son responsable : l'accompagnement direct ou indirect au soutien immédiat
- Les relais du professionnel de santé en phase dite immédiate
- Les relais des acteurs de santé au travail en phase dite « à distance »
- Comprendre le « débriefing » pour pouvoir l'expliquer et le prescrire ou pas
- Comprendre le groupe d'accompagnement.
- L'écoute du travail dans la prise en charge

Pré-requis

- Exercer en santé au travail.
- Occuper une fonction de RH dans une entreprise/un SPST.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets et pratiques (situations de suicide, agressions ou menaces...) à partir du vécu et des interrogations des participants. La participation de chacun est essentielle au regard de leurs expériences de professionnels de la santé au travail
- Articles, supports vidéo et lectures diverses seront proposés





Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévenir et agir contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel au travail

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

NOUVEAU

PUBLIC

- Membre CSE et référent entreprise
- Représentant élu
- Responsable RH
- Dirigeant
- Tout salarié

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, docteur en sciences politiques et sociales, juriste et clinicien du travail. Membre de l'Institut de recherche en psychodynamique du travail (IPDT), dirigé par C. Dejours.

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

- 1 jour
- Possibilité d'une journée de formation complémentaire consacrée au Harcèlement moral

DATES 2022

21 juin

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au travail
- Appréhender le cadre juridique existant
- Exercer les missions du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes en lien avec les autres acteurs de l'entreprise
- Contribuer à une démarche de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

Programme

Connaître les violences sexuelles et sexistes au travail : quelles réalités et quelles réponses du droit

- Les différentes formes de violences sexuelles et sexistes au travail
- Leurs conséquences psychologiques et les atteintes à la santé des personnes qui en sont victimes
- Les réponses apportées par le droit (droit du travail, droit pénal)

Prévenir et traiter les violences sexuelles et sexistes au travail

- Les acteurs de l'entreprise (employeurs, référents CSE) et leurs responsabilités respectives
- Les autres acteurs externes et leurs missions : médecin du travail, inspection du travail, le défenseur des droits
- L'intervention en situation de harcèlement sexuel
- Le devoir de prévention

À NOTER

Possibilité de compléter cette formation "Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail" par une journée supplémentaire consacrée à la prévention du harcèlement moral (Cf. [formation ENT-D5](#)).

Pré-requis

- Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et juridiques
- Interaction entre le formateur et les participants dans une visée constructive et de réflexion du groupe
- Mise en situation et analyse de cas



Prévenir et agir contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel au travail

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

Réf. PDS-B7

MAJ le 07/02/22



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Suivi et modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 à 2 mois à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévenir et agir contre le harcèlement moral au travail

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

NOUVEAU

PUBLIC

- Membre CSE et référent entreprise
- Représentant élu
- Responsable RH
- Dirigeant
- Tout salarié

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, docteur en sciences politiques et sociales, juriste et clinicien du travail. Membre de l'Institut de recherche en psychodynamique du travail (IPDT), dirigé par C. Dejours.

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

- 1 jour
- Possibilité d'une journée de formation complémentaire consacrée au Harcèlement sexuel

DATES 2022

28 juin

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement moral
- Mobiliser des outils juridiques : législation, réglementation et jurisprudence
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement
- Contribuer à une démarche globale de prévention du harcèlement moral au travail

Programme

Connaître les phénomènes de harcèlement moral au travail : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Une violence psychologique spécifique : les différentes formes, les causes
- Les conséquences sur la santé des personnes
- Une catégorie juridique : entre interdiction du droit social et répression du droit pénal

Prévenir et traiter le harcèlement moral au travail

- Les acteurs de l'entreprise : employeurs, CSE
- Les autres acteurs externes et leurs missions : médecin du travail, inspection du travail, le défenseur des droits
- Coordination des moyens de la prévention du harcèlement moral au travail

À NOTER

Possibilité de compléter cette formation "Prévenir et agir contre le harcèlement moral au travail" par une journée supplémentaire consacrée à la prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail (Cf. [formation ENT-D2](#)).

Pré-requis

- Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, pratiques et juridiques
- Interaction entre le formateur et les participants dans une visée constructive et de réflexion de groupe
- Analyse de cas et mises en situation



Prévenir et agir contre le harcèlement moral au travail

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

Réf. PDS-B8

MAJ le 07/02/22



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Suivi et modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 à 2 mois à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

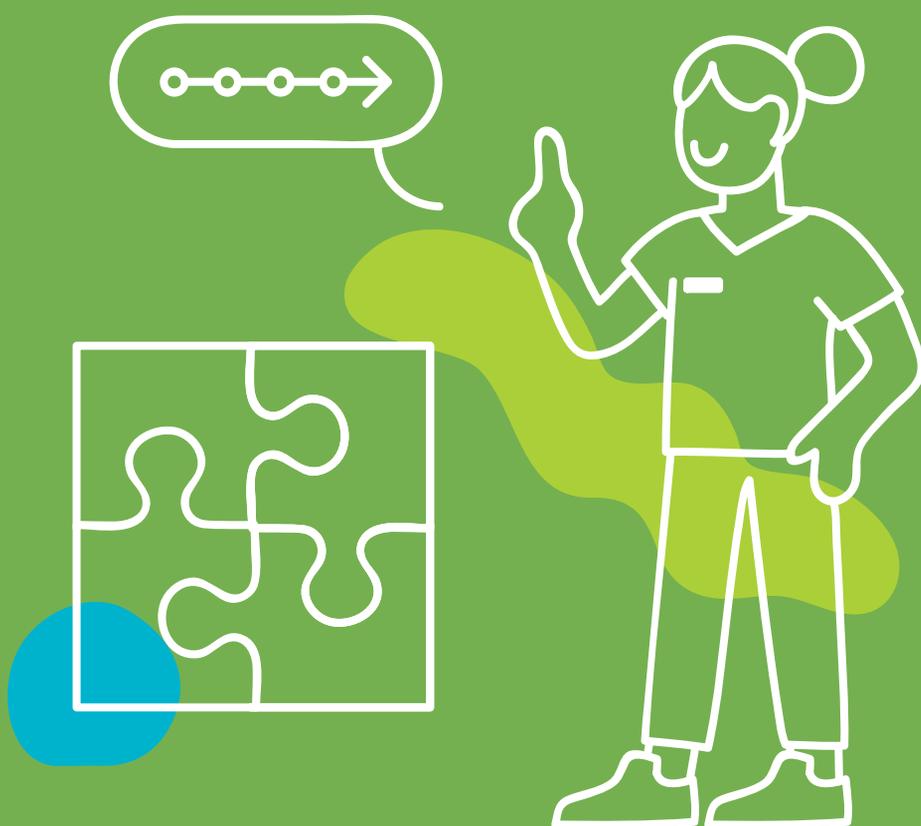
Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

C - APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL



C - APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

44

- PDS-C1 | Les clés pour réussir son Action en Milieu de Travail (AMT) : une démarche en pluridisciplinarité **46**
- PDS-C2 | Conseils et analyse critique sur les équipements dits « ergonomiques » **48**
- PDS-C3 | Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais **50**
- PDS-C4 | Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ? **52**
- PDS-C5 | Accompagner les entreprises à la réalisation du DUERP **54**

Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- AST

INTERVENANTS

- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

DATES 2022

- Session 1 : 17 mars et 14 avril
- Session 2 : 17 novembre et 15 décembre

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir rechercher et analyser les documents nécessaires à la réalisation d'actions pertinentes
- Savoir mener des investigations pour éviter les écueils (définir des objectifs, analyser une demande, préparer sa visite...)
- Être en capacité d'organiser de façon méthodologique des Actions en Milieu de Travail qui répondent aux besoins réels du terrain en fonction d'une demande exprimée par l'entreprise, d'un CPOM défini

Programme

Phase 1

- Travail préparatoire à un rdv dans l'entreprise (documents à consulter, recueil d'informations sur l'entreprise...)

Phase 2

- Travail d'investigation de la demande (acteurs clés à rencontrer, déroulement de la rencontre, questions à poser et à se poser...)

Phase 3

- Travail de construction de l'action en milieu de travail en fonction des objectifs définis, du contexte de l'entreprise, avec l'équipe pluridisciplinaire

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations
- Principe de formation-action avec un travail entre J1 et J2

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité

Réf. PDS-C1

MAJ le 26/10/21

Appui à l'action en milieu de travail

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Conseils et analyse critique des équipements dits "ergonomiques"

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES 2022
• Session : 06 octobre

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer son sens critique pour conseiller au mieux les salariés et les employeurs en matière d'équipements et outils de travail
- Savoir guider et éclairer le choix des achats et d'utilisation de façon pertinente
- S'appuyer sur des données techniques et méthodologiques pour choisir l'équipement adéquat et savoir décrypter le « vrai du faux »

Programme

- Revue des équipements qui font le « buzz » et analyse critique : Swift Ball, exosquelette, siège-selle, tapis anti-fatigue, gants antivibratoires...
- Questions à poser et à se poser quant au choix des équipements : usage, fonctionnalités, environnement d'utilisation, caractéristiques des utilisateurs, revue littéraire...
- Repères pour conseiller et argumenter les choix auprès de l'entreprise : construire un cahier des charges fonctionnel des équipements

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes : vidéos et illustrations d'équipements et d'outils dits « ergonomiques »

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Conseils et analyse critique des équipements dits "ergonomiques"

Réf. PDS-C2
MAJ le 26/10/21

Appui à l'action en milieu de travail

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES 2022
• Session : 13 septembre

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les méthodes et stratégies de prélèvements atmosphériques et surfaciques pour les agents chimiques ou biologiques
- Savoir évaluer la pertinence de ces prélèvements
- Savoir analyser les résultats et identifier les biais

Programme

Comprendre le choix d'une méthode de prélèvement

Echantillonnage atmosphérique

- Choix des substances, de la méthode, du laboratoire
- Pertinence des phases observées
- Interprétation des données : choix de la valeur de référence, critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Limites de la démarche

Echantillonnage surfacique

- Modalités de mise en œuvre
- Intérêts et limites de la méthode
- Les principaux écueils et discussions à mettre en débat : pertinence des groupes homogènes d'exposition, modèle statistique vs modèle empirique
- Critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Prise en compte des moyens de protection
- Les multi-expositions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec documentations et rapports techniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais

Appui à l'action en milieu de travail

Réf. PDS-C3
MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ?

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Préventeur et intervenant·e en santé au travail (IPRP)
- Infirmier·ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana, toxicologue industrielle
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours au total : 2 jours consécutifs + 1 jour a posteriori

DATES 2022

- Session 1 : 4 et 5 avril, 2 juin
- Session 2 : 3 et 4 octobre, 24 novembre

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

950€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

La formation vise à décliner le modèle, la démarche et les outils proposés par l'ergotoxicologie pour promouvoir une prévention opérante du risque toxique en situation de travail.

- Comprendre les limites du modèle universel de gestion du risque chimique
- S'approprier le modèle de prévention proposé par la démarche en ergotoxicologie
- S'appuyer sur des outils d'intervention et une méthodologie
- Éprouver l'acquisition de ces 3 objectifs dans la conduite d'une étude de cas in situ

Programme

JOUR 1 :

- Modèle dominant de gestion du risque chimique et analyse critique de ses limites : consignes et équipements de protection, VLEP et visite médicale
- Modèle de prévention proposé par l'ergotoxicologie : l'approche ergonomique des situations de travail couplée à l'analyse toxicologique des propriétés physico-chimiques des substances/produits/procédés chimiques
- Illustrations par des interventions conduites :
 - préparation et construction de l'intervention,
 - catégories et niveaux de déterminants de l'exposition
 - conduite d'observations in situ
 - définition et choix des métrologies ciblées
 - traitement des données et analyse à l'issue des investigations
 - actions de prévention proposées

JOUR 2 :

- Présentation et explicitation des outils d'intervention :
 - accès aux données utiles
 - grilles d'observation
 - instruments de métrologie
 - formes de restitution
- Énoncé et compréhension de l'exercice que chaque participant conduira lors du 3^e jour de formation

JOUR 3 :

- Présentation par chaque participant de l'étude de cas conduite :
 - énoncé de la problématique
 - investigations menées
 - outils utilisés
 - difficultés rencontrées
 - suites à donner
- Apports complémentaires des formateurs : connaissances, méthodologie





Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Exercices pratiques construits à partir de situations réelles vécues par les formatrices

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Étude de cas conduite postérieurement à la formation, présentée à l'oral devant les autres participants et les formateurs
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Accompagner les entreprises à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Appui à l'action en milieu de travail

NOUVEAU

PUBLIC

- Technicien/Ingénieur HSE
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana et Murielle Sellin, toxicologues industrielles
- Nicolas Chaignot, juriste en droit social
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours + module optionnel de 1 jour sur les risques professionnels

DATES 2022

Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

950€ HT / participant pour 3 jours

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et ses dernières évolutions, les enjeux relatifs à la démarche d'accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques professionnels
- Éclairer les choix méthodologiques et conseiller l'entreprise dans la réalisation ou la mise à jour de la démarche de prévention des risques en santé et sécurité
- Être en capacité de mener l'étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP

Programme

JOUR 1 : Cadre juridique et fondamentaux du DUERP

- Obligation d'évaluation et de prévention des risques professionnels : le contenu juridique,
- les rôles et responsabilités des acteurs, les apports de la loi du 2 août 2021
- Définition d'un risque : danger, exposition, dommage...
- Les catégories de risques professionnels
- Initiation à la méthodologie d'une évaluation des risques professionnelles, les grandes étapes : de la préparation de la démarche à l'élaboration d'un plan d'action

JOUR 2 : Repères méthodologiques, études de cas, analyse critique des outils

- Accompagnement de l'entreprise dans son projet de l'évaluation des risques professionnels :
- la méthodologie d'évaluation et les points importants pour la réussite de la démarche, les écueils à éviter
- Les outils d'évaluation à disposition, leurs intérêts et limites
- Analyse critique de différents outils à partir de l'étude d'un cas concret (travail en groupes)

JOUR 3 : Approche ergonomique des situations de travail dans l'EvRP

- **Concepts/connaissances à mobiliser** - De l'approche normative à l'approche compréhensive : poste de travail/situations de travail, travail prescrit/travail réel, normes, tâches, activités, variabilités, aléas, régulations...
- **Démarche d'intervention** - Préparation et conduite d'un appui DUERP : analyse de la demande d'appui de l'entreprise, travail en équipe multidisciplinaire/en mode projet, analyse critique des documentations de l'entreprise
- **Méthodologie** - Étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP : conduite de l'étude, outils mobilisables

[JOUR 4 OPTIONNEL] En complément du programme présenté ci-dessus :

Possibilité de compléter cette formation par une 4^e journée consacrée à l'évaluation de risques professionnels pouvant présenter des particularités (par ex. : risque chimique, risque psychosocial)





Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 à 2 mois à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

D - APPUI AUX CONSULTATIONS- ENTRETIENS (CLINIQUE ET VIP)



D - APPUI AUX CONSULTATIONS-ENTRETIENS (CLINIQUE ET VIP) 56

- PDS-D1 | Aptitude à la conduite en Santé au Travail **58**
- PDS-D2 | Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention **60**
- PDS-D3 | L'évocation du suicide en consultation **62**
- PDS-D4 | Adapter l'information nutritionnelle en Santé au Travail **64**
- PDS-D5 | Prendre conscience des enjeux de la communication dans le cadre de la consultation **66**
- PDS-D6 | L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique **68**
- PDS-D7 | Conduites addictives et travail **70**

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Philippe Dombret, médecin agréé aptitude à la conduite

SESSIONS
INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022

- Session 1 : 17 mars
- Session 2 : 13 octobre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir repérer les pathologies à risque pour la sécurité routière
- Aider à la conduite à tenir
- Appréhender les situations complexes

Programme

- Rappel de la réglementation en matière de permis de conduire
- Les catégories de permis de conduire et groupes
- Restrictions médicales à la conduite
- Affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire
- L'obligation d'information faite au salarié
- Études de cas

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Sylvie Puel, formatrice en santé et sécurité au travail, formatrice PRAP

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022

- Session 1 : 10 juin
- Session 2 : 18 novembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Repérer les situations à risque liées à la manutention
- À partir de la compréhension des situations de travail savoir adapter son message de prévention

Programme

Rappel sur :

- L'anatomie et la physiologie
- La manutention et l'activité physique
- Les facteurs de risque TMS, leur repérage

Les principes :

- D'évaluation de la charge
- De base de sécurité physique et d'économie d'effort, leur limite
- Adapter au mieux le message de prévention
- Mise en application de ces principes sur des charges inertes
- Approfondissements par secteurs professionnels : aides à domicile, logistique, restauration ...

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation, jeux de rôles
- Quiz

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

Réf. PDS-D2
MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- AST
- Travailleurs sociaux en santé au travail

INTERVENANTS

- Béatrice Edrei, psychologue clinicienne-psychodynamicienne du travail
- Lucile Marquis, psychologue clinicienne du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 **DURÉE**
2 jours

 **DATES 2022**
• Session : 15 et 16 septembre

 **LIEU**
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 **TARIF**
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Apporter des outils d'aide à l'évaluation du risque suicidaire lors de l'entretien
- Amener des éléments pratiques en termes de communication et de posture pour faciliter l'échange
- Déterminer des aides à la prise de décision à court terme
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement, évaluer le contexte de travail pour envisager la possibilité et les conditions à la reprise du travail

Programme

JOUR 1 : la crise suicidaire

- Le repérage, les outils
- La posture du soignant
- La primo orientation

JOUR 2 : évaluation des possibilités de la reprise

- Comprendre le lien entre santé mentale et travail
- Repérage de la pathogénie et de la fragilisation du travailleur
- Comprendre la résonance symbolique entre l'organisation du travail et la subjectivité du travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices à partir de situations de terrain
- Articles, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Adapter l'information nutritionnelle en santé au travail

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Alexandra Baliq, diététicienne, nutritionniste

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
• Session : 9 et 10 juin

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Remettre à jour les connaissances en nutrition (nouvelles approches, recommandations nutritionnelles...)
- À partir de la compréhension des situations de travail, savoir adapter son message de prévention
- Harmoniser les discours

Programme

- Compréhension des mécanismes biologiques reliant nutrition et santé, des spécificités physiopathologiques, psychologiques, socio-économiques et culturelles de la personne...
- Rappels sur les repères nutritionnels et les besoins nutritionnels, l'identification des aliments de bonne qualité nutritionnelle
- Nouvelles approches en diététique, décryptage des emballages, applications nutritionnelles
- Évolutions des comportements alimentaires, tendances alimentaires et idées reçues
- Mobiliser ses connaissances pour conseiller et sensibiliser les salariés afin :
 - d'identifier les situations à risque
 - d'adapter l'alimentation aux contraintes liées aux situations de travail et à celles du salarié
 - d'évaluer les comportements individuels et collectifs en matière de nutrition pour apporter des conseils pertinents, de proposer des pistes d'amélioration nutritionnelle et d'orienter, si besoin, vers un diététicien-nutritionniste
- Mieux connaître le rôle du diététicien-nutritionniste dans la prise en charge nutritionnelle et médicale

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation, jeux de rôles
- Quiz





Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prendre conscience des enjeux de la communication dans le cadre de la consultation

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- AST

INTERVENANTS

- Corine Versini, formatrice management et communication

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Session : 15 novembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre le rôle et l'importance de la communication dans une relation
- Faciliter les interactions par la connaissance des mécanismes de la communication
- Développer des aptitudes communicationnelles adaptées

Programme

- Le schéma de communication inter personnelle « émetteur-récepteur » et les points clés de vigilance (cadre physique, cadre de référence, types de feedback)
- Les enjeux d'information, relation, action et le dosage des objectifs
- Les différents types de questionnement et les attitudes d'écoute pour évaluer une situation et se positionner de façon juste
- L'écoute active : verbal et non verbal, rôle des émotions, reformulation, observation
- Repérage : faits, opinions, sentiments et le rebouclage des hypothèses

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Étude d'exemples
- Travaux pratiques d'analyse de situations concrètes
- Mises en situation avec débriefing

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Prendre conscience des enjeux de la communication dans le cadre de la consultation

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

Réf. PDS-D5

MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Internes en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Gérard Szwagrzyk : médecin du travail spécialisé en rhumatologie

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• 18 octobre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir interpréter les données des examens cliniques et paracliniques
- Transmettre des conseils pratiques en fonction des résultats de l'examen
- Amener des pistes de réflexion sur la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle

Programme

- Lombalgies et lombosciatiques communes
- Dorsalgies
- Cervicalgies et névralgies cervico brachiales
- Tendinites simples de l'épaule
- Épicondylite, épitrochléite, compression du nerf ulnaire dans la gouttière épitrochléo-olécranienne
- Canal carpien, canal de guyon, tendinites de la main et du poignet

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mises en situation concrètes
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



L'examen clinique en pathologie rhumatologie mécanique

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

Réf. PDS-D6

MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Olivier Palmieri, médecin du travail, DU d'addictologie pratique, membre du GAPRAT65

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour 1/2 : 1/2 journée en autoformation + 1 jour en présentiel

DATES 2022

- Session présentiel : 21 avril

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre les addictions, leurs effets, leurs conséquences
- Comprendre les liens entre addictions et travail
- Savoir aborder la question et repérer les sujets à risques au cours de l'entretien individuel
- Savoir accompagner l'entreprise : gérer une situation de crise, mettre en place un plan de prévention

Programme

- Les addictions : définitions, mécanismes, facteurs de vulnérabilité
- Le cadre légal en entreprise (PPT animé, vidéo...)
- Aborder la question des addictions lors de l'entretien individuel : 5 mn pour convaincre, intérêt du RPIB (repérage précoce, intervention brève) et des techniques d'entretien motivationnel, que faut-il tracer dans le dossier médical ?
- Face à une situation de crise en entreprise : qu'est-ce qu'un comportement anormal au travail et quels liens avec une addiction ? Savoir en parler sans tabou ni représentation, utilité d'un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence
- Réussir l'intégration des addictions dans un plan de prévention : liens entre travail et addictions. Stratégies d'adaptation, d'acquisition, d'importation. Savoir repérer les risques susceptibles d'être des facteurs d'aggravation ou d'apparition des addictions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Documents, supports vidéos
- Travaux sur cas concrets apportés par les participants ou le formateur

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

E - PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



E - PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

72

- PDS-E1 | Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision 74
- PDS-E2 | Cancer et poursuite de l'activité professionnelle 76

Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision

Prévention de la désinsertion professionnelle

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Intervenant-e spécialisé-e dans le maintien en emploi
- Dr Anne Le Guevel, médecin du travail
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

4 jours au total : 3 jours consécutifs + 1 jour a posteriori (évaluation)

DATES 2022

- Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

1400€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- Savoir repérer les freins et les leviers des situations professionnelles pour contribuer au maintien dans l'emploi
- Adapter la prise en charge des personnes en risque de désinsertion professionnelle notamment en favorisant la coordination des acteurs

Programme

1 jour :

- Dernières modifications législatives
- Principes du maintien dans l'emploi et particularités (inaptitude médicale, secret médical...)
- Pathologies fréquemment rencontrées, cas cliniques

1 jour 1/2 :

- L'approche ergonomique et l'étude de poste comme aide au maintien ou au retour à l'emploi
- Situations de travail, variabilités, compensations et stratégies individuelles et collectives
- Outils, méthodologie d'investigation

1/2 jour :

- Les partenaires au maintien en emploi
- Dispositifs, financement selon les interventions envisagées
- Complémentarité avec les cellules de maintien

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives
- Études de cas et retours sur expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation formative par la présentation de situations cliniques





Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Cancer et poursuite de l'activité professionnelle

Prévention de la désinsertion professionnelle

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Fabrice Hérin, médecin spécialiste des pathologies professionnelles et environnementales, CHU Toulouse
- Marie-Marjolaine Malessan, psychologue du travail, service de pathologies professionnelles et environnementales, CHU Toulouse

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 **DURÉE**
2 jours

 **DATES 2022**
• Nous consulter

 **LIEU**
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 **TARIF**
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur les nouveautés en oncologie et les thérapeutiques
- Appréhender les représentations individuelles et collectives liées au cancer pour faciliter la reprise du travail
- Renforcer ses compétences dans l'accompagnement au retour et au maintien dans l'emploi auprès de salariés atteints de cancer.

Programme

JOUR 1 :

- Les cancers (types de cancers, étiologies, durées de survie...)
- Thérapeutiques actuelles et perspectives
- Effets secondaires des thérapeutiques
- Les freins au retour au travail
- Les différentes modalités de reprise, les aides et appuis
- Les conséquences psychologiques (craintes de la rechute, les représentations, les changements individuels, les incidences sur le collectif de travail)

JOUR 2 :

- Les dispositifs existants d'accompagnement
- Des exemples d'aides et d'accompagnement de salariés sur la base de vignettes cliniques
- Travaux de groupes à partir de situations cliniques amenées par les participants dans le cadre de l'harmonisation et de l'amélioration des pratiques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Échanges de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques
- Postures réflexives



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Cancer et poursuite de l'activité professionnelle

Prévention de la désinsertion professionnelle

Réf. PDS-E2

MAJ le 26/10/21



Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

F - DROIT, COMMUNICATION ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL



F - DROIT, COMMUNICATION ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL 78

• PDS-F1 Communiquer, négocier, convaincre	80
• PDS-F2 NOUVEAU Qualité du travail : regards croisés d'un Médecin du Travail et d'une RRH sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)	82
• PDS-F3 Le Droit de la Santé au Travail dans la Fonction publique	84
• PDS-F4 Déontologie professionnelle et Droit en Santé au Travail	86
• PDS-F5 L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation	88
• PDS-F6 Pourquoi travailler en mode Projet dans un Service de Santé au Travail ?	90
• PDS-F7 S'outiller à l'encadrement d'équipe en SPST	92
• PDS-F8 NOUVEAU La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation	94
• PDS-F9 NOUVEAU Le secret professionnel en santé au travail : enjeux et responsabilité	96
• PDS-F10 NOUVEAU Le droit de la santé au travail en pratique	98

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Tout acteur en SST

INTERVENANTS

- Corine Versini, consultante formatrice management, communication, développement des compétences et qualité

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES 2022
• Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la communication dans le cadre des interactions
- Savoir préparer son intervention et structurer son message pour faciliter son argumentation
- Savoir adopter des attitudes cohérentes pour renforcer son message
- Connaître les limites et les effets de la communication

Programme

- Le schéma de communication inter personnelle « émetteur-récepteur » et les facteurs de malentendu
- Les 3 priorités d'une « bonne communication » et l'impact de la communication positive
- Écouter pour être écouté : écoute active, repérage "Faits, Opinions, Sentiments"
- Optimiser son assertivité
- Animation d'un groupe : préparation et cadrage, quelques techniques de facilitation pour enrichir les échanges et gérer les éventuelles dérives

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Études d'exemples
- Travaux pratiques d'analyses de situations concrètes
- Mises en situation avec débriefing

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Qualité du travail : regards croisés d'un médecin du travail et d'une RRH sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Droit, communication et management en santé au travail

NOUVEAU

PUBLIC

- Tout acteur de la prévention
- Tout acteur en charge d'un projet de transformation des organisations de travail (responsables conditions de travail, QVT, qualité...)
- Public exerçant en SPST ou issu du monde de l'entreprise

INTERVENANTS

- Thomas Descaux, médecin du travail
- Muriel Duguet, responsable RH
- Membres du COMOP de l'ONQVT
- Membres du réseau régional d'intervenants en QVT Occitanie (ARACT-PRST 3 Occitanie)
- Enseignants au DU de QVT, Univ. Toulouse Jean Jaurès

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

4 jours au total : 3 jours consécutifs + 1 jour a posteriori

DATES 2022

- Session : 13 au 15 septembre, 7 décembre

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

- 325€ HT / jour / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre la démarche de Qualité de Vie et des Conditions au Travail, ses enjeux et ses principes
- Acquérir la méthode et les outils permettant d'initier, mener et sécuriser la démarche QVCT
- Appréhender la composition d'une équipe pluridisciplinaire susceptible de soutenir la transformation de l'organisation
- Intégrer un réseau de praticiens pluridisciplinaires de la QVCT pour enrichir sa vision, partager son expérience et bénéficier d'une boîte à outils opérationnels en mouvement
- Déjouer les pièges auxquels sont confrontés les intervenants dans les démarches de transformation qui s'appuient sur le travail réel

Programme

MODULE 1 (jour 1) : le cadre

- Les enjeux et principes d'une démarche QVCT
- Les formes de performances, la centralité du travail, l'approche systémique...
- Les acteurs et leurs rôles respectifs
- La méthode
- Le lien entre RPS et QVCT

MODULE 2 (jour 2) : les outils pour faire émerger l'invisible

- Le temps consacré à la demande
- La posture, l'analyse, la mise en visibilité du travail réel...
 - L'Espace De Discussion sur le travail (EDD) : règles, mise en place et animation
- La conduite du projet : les outils de diagnostic, facilitation, simulation et projection

MODULE 2 (jour 3) : les angles morts, secrets et astuces

- Les angles morts : les risques à parler du travail, la démarche de trop, le portage et la subsidiarité, les déficits de la communication, la rigidité de la méthodologie...
- Les astuces : le cercle d'or, la place de l'émotion, la rencontre et la confiance, le droit à l'erreur, le pouvoir d'agir en pluridisciplinarité...

MODULE 3 (jour 4) : GAPP (Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles) sur la base des retours d'expérience

Ce temps clôture le parcours de formation et l'ancrage des apports (transfert et concrétisation des acquis) par le partage d'avancement de projet, la mise en discussion des freins et leviers rencontrés.

Chaque participant est une personne ressource. L'objectif est de favoriser la posture méta et la montée en compétences croisée des participants, nourris des retours d'expériences et de la richesse des points de vue d'acteurs issus de mondes différents.

Chaque participant repart avec une boîte à outils : fiches pratiques, accord-cadre, méthodologie, évaluation, EDT, références ...



Qualité du travail : regards croisés d'un médecin du travail et d'une RRH sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Droit, communication et management en santé au travail

Réf. PDS-F2
MAJ le 26/10/21



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Pré-requis

- Manager, porter, accompagner, outiller (en poste ou en voie de recrutement) un projet de transformation d'organisation de travail (projet en cours ou à venir). Présenter les lignes de ce projet pour contextualiser la montée en connaissances/compétences lors de la formation.

OU

- Être acteur de la prévention (interne ou externe à l'entreprise, en poste ou en voie de recrutement), ressource/partenaire de l'entreprise (notamment, tout professionnel exerçant en SPST interentreprises, autonome, Fonction publique), ou souhaitant monter en compétences, dans le cadre de l'appui méthodologique à la transformation des organisations de travail.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Méthode pédagogique participative basée sur l'expérimentation
- Ateliers pluridisciplinaires facilitant l'intelligence collective
- Travaux pratiques d'analyses de situations concrètes
- Ateliers pluridisciplinaires facilitant l'intelligence collective

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation individuelle et collective de la connaissance sur le sujet de la QVCT à l'entrée en formation, en fin de formation socle (3 jours) et en fin de jour 4
- Évaluation à chaud par module des apports théoriques et pratiques de la formation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le Droit de la santé au travail dans la Fonction publique

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Session : 8 novembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans les 3 Fonctions publiques
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Déontologie professionnelle et Droit en santé au travail

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Session : 27 septembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Appréhender les conséquences juridiques des avis réalisés en santé au travail et répondre à l'impératif de protection des salariés
- Repérer les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le choix des décisions
- Savoir-faire face aux risques d'instrumentalisation ou d'obstruction

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la clinique médicale et de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Préventeur

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022

- Session 1 : 7 juin
- Session 2 : 7 décembre

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître le périmètre juridique associé au statut de sous-traitance et d'appartenance à des groupes de sociétés ou à des unités économiques et sociales (UES)
- Savoir repérer et relier les risques professionnels majeurs en fonction de l'état de santé des salariés et des responsabilités entre donneur d'ordre et sous-traitant
- Proposer des actions de suivi médical en milieu de travail pertinentes et adaptées au champ de responsabilité associé au statut de sous-traitant

Programme

Mise en perspective des enjeux juridiques

- Présentation et analyse des différents montages juridiques (en droit des sociétés) et de leur régime juridique spécifique (responsabilités en jeu)
- Analyse des répercussions dans le droit de la santé au travail (élaboration du DUER, suivi médical des salariés et politique de prévention des risques)

Analyse des pratiques de prévention en santé au travail en milieu complexe

- Retour d'expériences et analyse des obstacles à la réalisation du travail de prévention
- Typologie d'actions, modalités de mise en œuvre par les acteurs et recherche de pistes d'amélioration de l'existant : clarification des situations réelles, confrontation des logiques et priorisation des solutions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et juridiques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Études de cas concrets et interactions

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Préventeur

INTERVENANTS

- Dr Virginie Roig, médecin du travail, ingénieur HSE

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Apporter les fondamentaux du travail en mode projet : mobilisation des ressources transversales et d'un chef de projet, absence de lien hiérarchique, objectif commun, cadre de temps et de ressources défini, valorisation des résultats
- Élaborer le cahier des charges et définir les indicateurs de réalisation, de suivi et de résultats des actions d'un projet
- Travailler sur des cas concrets, à partir du retour d'expériences des stagiaires

Programme

Apports théoriques sur la conduite de projet :

- définition
- rôle et missions du chef de projet
- structure du cahier des charges
- outils du Projet

Travail en ateliers :

- valeur ajoutée du travail en équipe : jeu d'animation
- élaboration d'un cahier des charges à partir d'un cas concret
- élaboration des tableaux de bord de réalisation des actions et de leur suivi et résultats

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrices
- Travail sous forme d'ateliers
- Études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

S'outiller à l'encadrement en Service de Prévention et de Santé au Travail

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère cadre en santé au travail
- Cadre assistant
- Cadre préventeur

INTERVENANTS

- Christophe Bounamous, psychologue du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
2 jours

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Identifier le rôle et les enjeux liés à l'animation d'un collectif de travail
- Apporter des éléments de réflexion sur sa pratique pour développer ses aptitudes dans l'encadrement et la coordination
- Proposer des outils aux encadrants pour maintenir la coopération et la santé de l'équipe

Programme

- Éléments de sémantique : encadrement, animation, coordination, management... notions d'autorité
- Les spécificités organisationnelles en santé au travail
- Les enjeux de l'encadrement d'une équipe, rôle, limites... pour maintenir la coopération et la santé
- Discussion à partir d'éléments théoriques de l'encadrement sur les ressorts de la coopération et de l'engagement
- Échange sur les outils d'aide à l'encadrement d'une équipe
- Apports réflexifs à partir de situations concrètes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation

Droit, communication et management en santé au travail

NOUVEAU

PUBLIC

- Membres des commissions de contrôle et des conseils d'administration
- Directeur de SPSTI

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

DURÉE
1 jour

DATES 2022

- Formation personnalisée proposée uniquement en intra
- Nous contacter pour définir une date ensemble

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Habilitier les acteurs de la gouvernance des SPSTI pour la réalisation de leurs missions respectives (commission de contrôle, conseil d'administration, direction)
- Répondre à l'obligation de formation des membres des commissions de contrôle (art. D. 4622-39 du Code du travail) et outiller les membres des instances décisionnaires
- Actualisation des connaissances du cadre légal des SPSTI, incluant les évolutions récentes depuis la loi du 2 août 2021

Programme

Le nouveau cadre légal de SPST

- Missions et organisation d'un service de prévention et de santé au travail
- Le rôle des organes de surveillance et de consultation : comité interentreprise et commission de contrôle
- La contractualisation avec les services de l'Etat et les organismes de prévention de la sécurité sociale (Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens)
- Les avancées de la loi du 2 août 2021 : agrément, certification et offres de services
- Les institutions du système de santé au travail et leurs évolutions récentes

La gouvernance des SPSTI en pratique

- La direction et les réunions du conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail
- Les contrôles institutionnels du service de prévention et de santé au travail interentreprises par les services de l'État, par les organismes de sécurité sociale et par les branches professionnelles
- Les modalités de surveillance de la commission de contrôle : consultation sur le budget et son exécution, sur la compétence géographique du SPSTI, sur l'emploi du personnel médical et des intervenants en prévention des risques professionnels
- Les propositions et approbations du rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du SPSTI et du rapport comptable
- La circonstance d'un « dysfonctionnement grave » d'un SPSTI et sa résolution

Pré-requis

Exercer dans un SPSTI

À NOTER : programme susceptible d'être adapté en fonction des évolutions réglementaires



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse



Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Analyse de situations et cas pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas
- Questionnaire-quiz

Délai d'accès à la formation

- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>



PUBLIC

- Professionnels de santé au travail
- Psychologues et cliniciens du travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Session : 23 juin

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
530€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les enjeux du secret professionnel en santé au travail
- Connaître le droit applicable et les responsabilités déontologiques
- Se donner les moyens d'agir en situations complexes

Programme

1^{ère} partie : Comprendre l'obligation juridique du secret professionnel en santé au travail

Introduction : les origines déontologiques du secret professionnel

L'étendue du secret professionnel en santé au travail :

- Quelles sont les informations couvertes par le secret professionnel ? Qui est tenu au tenu professionnel en santé au travail ?
- Aux frontières de l'obligation du secret professionnel : obligation de discrétion, devoir de réserve, obligation de loyauté

Le régime juridique du secret professionnel en santé au travail :

- Les règles de droit applicables (code civil, code pénal, code de santé publique) et ses exceptions
- Les sanctions civiles et pénales en cas de violation de l'obligation

2^e partie : Les enjeux pratiques du secret professionnel en santé au travail

Le secret professionnel au quotidien :

- Quelle communication adaptée avec l'adhérent employeur, avec les Institutions représentatives du personnel ?
- La notion de secret partagé et ses limites

Entre l'obligation de secret professionnel et devoir d'alerte : le conflit éthique de valeurs

- Analyse de situations de conflit de valeurs
- Comment agir en pareilles circonstances ? Que permet la loi ? Qu'est-ce qu'elle nous oblige de faire ?

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrices
- Mise en situation, analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM



👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

NOUVEAU

PUBLIC

- Médecin du travail, médecin collaborateur, médecin praticien correspondant
- IDEST

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
2 jours

DATES 2022
• Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
870€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour des connaissances en droit de la santé au travail (contenus législatifs et réglementaires) dans la perspective d'une pratique quotidienne.

Programme

1^{ère} partie : L'environnement juridique et institutionnel de la santé au travail

- Les évolutions juridiques récentes en droit de la santé au travail (réformes de 2012, 2016, 2022) et les implications juridiques et pratiques : les visites et la surveillance médicale, le secret médical et la déontologie
- Les acteurs institutionnels de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail en France : les services de l'Etat et de la sécurité sociale

2^e partie : La prévention des risques et la protection de la santé dans l'entreprise (et dans les fonctions publiques si besoin)

- Les acteurs de l'entreprise contribuant à la prévention des risques
- La mise en œuvre de la prévention

3^e partie : La réalisation des risques professionnels

- L'accident du travail / l'accident de travail
- Les maladies professionnelles / les maladies à caractère professionnel
- Les conséquences juridiques de la réalisation d'un risque professionnel

4^e partie : Le traitement juridique de l'impact de la santé sur le travail

- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- L'inaptitude du salarié au poste de travail et ses conséquences (reclassement ou licenciement)
- Le handicap au travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrices
- Mise en situation, analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM





Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

●
1^{ère} analyse de vos besoins
●
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

G - FORMATIONS SANTÉ & SÉCURITÉ POUR LES ÉQUIPES DES SPST



G - FORMATION SANTE ET SÉCURITÉ POUR LES ÉQUIPES DES SPST 100

- PDS-G1 | Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail..... **102**
- PDS-G2 | Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) des Sauveteurs Secouristes du Travail **104**
- PDS-G3 | Formation des élus CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) : formation initiale **106**
- PDS-G4 | Formation des élus CSE en matière de SSCT : maintien et actualisation des compétences **108**
- PDS-G5 | Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail **110**
- PDS-G6 | Manutention et prévention **112**

Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

PUBLIC

- Tout salarié d'un SPST

INTERVENANTS

- Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
2 jours

DATES 2022
• Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
200€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Disposer dans les établissements de salariés capables :

- d'agir face à une situation de travail dangereuse
- d'agir immédiatement et efficacement face à une situation d'accident du travail

Programme

- Connaître le rôle du SST dans et hors entreprise ainsi que les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Comprendre le double rôle du SST : acteur de prévention et secouriste
- Connaître la prévention, identifier les dangers persistants dans l'entreprise et sur le lieu d'accident du travail pour protéger
- Examiner une victime, faire alerter efficacement les secours et informer la hiérarchie
- Secourir en adoptant la conduite à tenir appropriée à l'état de la victime
- Bilan

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pendant 24 mois

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Réf. PDS-G1
MAJ le 26/10/21

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement aux salariés de votre structure.

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI : <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Tout salarié d'un SPST titulaire du certificat SST

INTERVENANTS

- Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES 2022
• Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
125€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel
Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Maintenir ses compétences de SST dans le cadre du dispositif de formation, conforme au référentiel national

Programme

- Retour d'expériences en matière de secourisme et recueil des attentes
- Mise à jour des connaissances en matière de prévention des risques professionnels
- Actualisation et révision des techniques et des conduites à tenir
- Mises en situation d'accident et évaluation par le formateur et les apprenants
- Bilan

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement aux salariés de votre structure.

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI : <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formation des élus CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) : formation initiale

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

PUBLIC

- Membres nouvellement élus du CSE (titulaires et suppléants)

INTERVENANTS

- Formateur en santé et sécurité au travail
- Expert en prévention des risques professionnels, préventeur

SESSION INTER-ENTREPRISES

DURÉE

5 jours (conformément à la Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021) : 3 jours+2 jours pour permettre un **travail intersession**

DATES 2022

- J1, J2 et J3 : 10 au 12 oct.
- Travail individuel en intersession
- J4 et J5 : 17 et 18 novembre

LIEU

Locaux de l'ASTI

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Principes

Nos objectifs de formation sont centrés sur les principes suivants :

- inciter les participants à s'appuyer et à développer de la dynamique interne,
- munir les participants de méthodes, d'outils, de supports utilisables et de sources d'informations techniques et juridiques.

A NOTER ! Nouveautés réglementaires 2022 :

À compter du **31 mars 2022**, les **nouveaux membres élus** intégrant le CSE de leur entreprise bénéficient d'une formation en santé, sécurité et conditions de travail d'une durée minimale de **5 jours** (cf. [Article L2315-18](#) du Code du Travail).

Objectifs

Permettre aux participants de :

- situer leur rôle et leurs missions en matière de santé et sécurité dans l'entreprise
- être en mesure d'analyser une situation de travail
- être en mesure d'analyser les accidents du travail
- participer à la politique de prévention dans leur entreprise
- dialoguer de manière constructive et s'organiser dans l'action

Programme

JOURS 1 et 2 :

Champs et modalités d'action du CSE et de la CSSCT

- Les différentes attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Son fonctionnement, ses moyens : les réunions, les participants à titre consultatif, les invités aux réunions, les moyens de fonctionnement (préparation et organisation des réunions, les déplacements, le crédit d'heures...)
- Les sources d'information : le rapport et le programme annuels, les registres, les autres sources d'information, le recours à l'expertise du CSE
- Le danger grave et imminent, le retrait du salarié
- Les acteurs de la prévention interne et externe

Accident du travail : notions élémentaires

- Définition des accidents du travail, des accidents du trajet, la répartition en France
- Notions de fait et d'opinion
- Analyse d'accident : recueil des faits, construction d'un arbre des causes

JOUR 3 : Visites d'inspection

- Notions élémentaires : faits et opinions, dangers et risques, les composantes d'une situation de travail
- Caractéristiques et organisation d'une inspection
- Analyse des risques professionnels
- Recueil des données et formalisation d'un compte-rendu de l'inspection

JOUR 4 : Analyse d'une situation de travail selon l'approche ergonomique

- Les notions :
 - à faire reculer : poste de travail, normes, tâches, « il n'y a qu'à respecter les consignes de sécurité », « portez vos EPI » ;
 - à promouvoir : situations de travail, variabilités, activités, stratégies, régulations, marges de manœuvre





- Panorama des différents facteurs de risque professionnel : physiques, environnementaux et organisationnels (risques psychosociaux RPS...)
- Démarche et méthodologie pour conduire une visite d'inspection, évaluer les risques professionnels sur une unité de travail : travail préparatoire, outils et ressources mobilisables, acteurs sur lesquels s'appuyer, suites à donner

JOUR 5 :

Documents de prévention et avis de la CSSCT

- Le document unique
- Le rapport et le programmes annuels de prévention : cohérence, lien
- Comment émettre un avis motivé

Communication de l'instance et réunions

- L'importance de la communication interne pour développer de bonnes relations avec la direction, les élus, les salariés
 - Préparer des réunions efficaces
 - Les participants
 - Rédaction de l'ordre du jour et du PV
 - Réunions exceptionnelles
 - Mise en place d'un plan d'action individuel
- pour se lancer dans la mission d'élu CSE

Un besoin spécifique ?
Élaborons ensemble
votre **session intra-entreprise**
sur-mesure

RPS, TMS, risque chimique,
droit de la santé au travail...

Nous vous proposons d'adapter
le programme de votre formation en fonction
de votre secteur d'activité,
des caractéristiques de votre entreprise
et de votre CSE.

Notre spécificité : une approche pluridisciplinaire mixant théorie et pratique

Nos formateurs partagent une **approche et des compétences pluridisciplinaires** : ergonomie, toxicologie, santé et sécurité au travail, droit social, psychodynamique et psychopathologie du travail. Ils **interviennent quotidiennement** dans des TPE-PME-ETI-Grandes entreprises-Collectivités afin de prévenir et rendre intelligibles les **risques physiques, psychosociaux, chimiques et environnementaux**.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation axée sur de l'apport de connaissances, des échanges et des études de cas concrets en relation avec les situations des participants
- Travaux en sous-groupes (analyse d'une ou plusieurs situations de travail) et jeux de rôle
- Utilisation de supports multimédia : écran interactif, vidéo-projection, internet

Suivi et modalités d'évaluation

- Quizz, exercices
- **Travail inter-session** : travail de mise en application demandée à chaque participant afin de solidifier les acquis, avec restitution des travaux lors de la 2^e partie de la formation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation.
 - Session intra-entreprises : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat
- Pour **toute demande urgente** en inter ou en intra, nous vous invitons à nous contacter.

Formation des élus CSE en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) : maintien et actualisation des compétences (MAC)

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

PUBLIC

- Membres du CSE étant réélus pour un nouveau mandat et ayant déjà suivi une formation initiale

INTERVENANTS

- Formateur en santé et sécurité au travail
- Expert en prévention des risques professionnels, préventeur

SESSION INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

3 jours minimum quelle que soit la taille de l'entreprise (conformément à la Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021)

DATES 2022

Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse, ou vos locaux

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Principes

Nos objectifs de formation sont centrés sur les principes suivants :

- inciter les participants à s'appuyer et à développer de la dynamique interne,
- munir les participants de méthodes, d'outils, de supports utilisables et de sources d'informations techniques et réglementaires,
- analyser le besoin des participants en amont de la formation pour personnaliser le contenu avec des exemples issus du contexte professionnel (envoi d'un questionnaire individuel)

A NOTER : nouveautés réglementaires 2022

A compter du **31 mars 2022**, les membres du CSE réélus pour un nouveau mandat bénéficient d'une formation de **3 jours minimum**, quelle que soit la taille de son entreprise (cf. [Article L2315-18](#) du Code du Travail).

Pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés, la durée de cette formation est portée à 5 jours.

Objectifs

Permettre aux participants de :

- mettre à jour leurs connaissances
- approfondir les outils et méthodes utilisés par le CSE en matière de santé et sécurité

Programme

- Actualisation réglementaire
- Retours d'expérience, échanges de pratiques
- Approfondissement en fonction des besoins des participants (définis en amont à partir d'un questionnaire de recueil des attentes) :
 - reprise du DU,
 - arbres de causes / accident du travail (AT),
 - PV de réunions,
 - risques psychosociaux (RPS),
 - analyse de poste selon l'approche ergonomique,
 - risque chimique...

Notre spécificité : une approche pluridisciplinaire mixant théorie et pratique

Nos formateurs partagent une **approche et des compétences pluridisciplinaires** : ergonomie, toxicologie, santé et sécurité au travail, droit social, psychodynamique et psychopathologie du travail.

Ils **interviennent quotidiennement** dans des TPE-PME-ETI-Grandes entreprises-Collectivités afin de prévenir et rendre intelligibles les **risques physiques, psychosociaux, chimiques et environnementaux**.





Pré-requis

Avoir déjà suivi une formation des élus CSE en santé et sécurité au travail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Retours d'expérience
- Travaux en sous-groupes
- Jeux de rôle

Suivi et modalités d'évaluation

- Quizz, exercices
- Cas pratiques

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation.
- Session intra-entreprises : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat.

Pour **toute demande urgente** en inter ou en intra, nous vous invitons à nous contacter.

Formation réalisable en session intra-entreprise

Un besoin spécifique ?
Élaborons ensemble
votre **session intra-entreprise**
sur-mesure

RPS, TMS, risque chimique,
droit de la santé au travail...

Nous vous proposons d'adapter
le programme de votre formation en
fonction de votre secteur d'activité,
des caractéristiques de votre entreprise
et de votre CSE.

Envie d'être informé de nos
prochaines sessions
de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
<https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Définir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

PUBLIC

- Référent CSE et référent employeur
- Représentant élu
- Responsable RH
- Tout salarié

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 **DURÉE**
1 jour

 **DATES 2022**
Nous contacter

 **LIEU**
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 **TARIF**
450€ HT / participant

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Appréhender le cadre juridique existant
- Connaître les missions du référent en lien avec les autres acteurs de l'entreprise
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement sexuel
- Contribuer à une démarche de prévention globale

Programme

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Les différentes formes de violences sexuelles au travail
- Les conséquences psychologiques et les atteintes à la santé des personnes
- Les comportements illicites réprimés par le droit du travail et le droit pénal

Le référent, un nouvel acteur émergent pour contribuer à préserver la dignité des personnes

- Le rôle du référent et ses moyens d'action
- L'articulation avec les autres acteurs
- L'intervention en situation de harcèlement sexuel
- Le devoir de prévention

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports pratiques et juridiques
- Interaction dans une visée constructive et de réflexion du groupe
- Mises en situation et analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Délai d'accès à la formation

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat



Définir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

Réf. PDS-G5

MAJ le 26/10/21

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévention des risques liés à la manutention manuelle

Formations santé & sécurité pour les équipes des SPST

PUBLIC

- Tout salarié effectuant de la manutention manuelle ou des gestes répétitifs

INTERVENANTS

- Sylvie Puel, formatrice en santé, sécurité et conditions de travail (SST, PRAP IBC, membres du CSE volet SSCT) à l'ASTI, organisme de formation agréé par la DREETS Occitanie. Habilitée par l'INRS.

SESSION INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

- 1 jour
- Pas de session en inter-entreprises

DATES 2022

Nous consulter pour définir une date ensemble

LIEU

Dans les locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Anne, Justine, Anne-Lise sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identifier les facteurs de risques
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans les tâches quotidiennes du salarié
- Proposer des pistes d'améliorations en analysant sa situation de travail

Programme

Introduction

- Tour de table : présentations et attentes des participants

Bien comprendre son corps pour mieux l'utiliser

- Quiz sur les connaissances du fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes activités de l'Homme au travail
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé

Identifier les différents facteurs de risques physiques et participer à leur prévention

- Dans sa situation de travail, repérer des situations pouvant nuire à sa santé (travail en sous-groupe) - Utilisation d'un outil d'analyse de sa situation de travail
- Connaître les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, leur limite, les comprendre pour mieux les appliquer dans sa situation de travail
- Mise en application de ces principes sur une charge inerte (caisse avec poignées)

Mise en pratique sur le terrain

- Vérifier l'application des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans ses pratiques quotidiennes
- Réflexions des participants sur les possibilités d'aménagement de leur poste de travail

Bilan de la formation

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques en interaction avec les participants
- Mises en situation sur le matériel utilisé quotidiennement
- Étude de cas concrets en fonction des attentes des participants

A NOTER : une visite des lieux de travail du SPST avec observation des différents métiers sera nécessaire avant la formation





Suivi et modalités d'évaluation

- Quiz
- Exercices pratiques

Délai d'accès à la formation

- Pas de session inter-entreprises
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Le sur-mesure, notre spécialité !

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations personnalisées sont indissociables.

Parce que votre structure est unique, composons ensemble une formation cousue main, parfaitement adaptée à vos attentes : programme, planning, lieu, analyse de cas concrets.

1^{ère} analyse de vos besoins
et devis gratuits

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI <https://ast-i.org/newsletter>
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formations sur-mesure : notre spécialité, notre ADN

Formations personnalisées

Votre SPST a des **besoins de formation spécifiques** auxquels nos programmes de formation inter-entreprises ne répondent pas ou partiellement ? Notre équipe est votre écoute pour co-construire avec vous des **programmes personnalisés** tant pour les **thématiques abordées** que pour le choix des intervenants, le planning, la durée, le lieu de formation...

Ci-dessous, quelques exemples de thématiques :

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Mise en place d'une cellule de maintien en emploi

Appui aux consultations entretiens

- Les salariés en souffrance psychologique pendant l'entretien en santé au travail
- Espaces De Discussion (EDD) sur le travail : un concept, des enjeux
 - Fondamentaux de la VIP
 - Retour d'expériences sur le suivi individuel des salariés
- Comment concilier le "prendre soin" et la traçabilité des données en SPST ?
 - Approches de la santé au travail dans la téléconsultation

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

- Conduite de surveillance biologique en santé au travail : indication, mise en œuvre et interprétation
 - Les familles chimiques : du repérage à l'évaluation de la toxicité
 - Les syndromes médicalement inexplicables : syndromes d'intolérance aux champs électromagnétiques, intolérances aux produits chimiques et autres
 - Vous avez dit perturbateurs endocriniens ?
- Les salariés du BTP : des spécificités à considérer en santé au travail

Droit, communication et management en santé au travail

- Violences sexuelles et sexistes au travail
- La santé des travailleurs précaires : enjeux juridiques et cliniques
- Le droit de la santé au travail : travailleurs indépendants, intérimaires, salariés des particuliers-employeurs
 - Actualités en droit de la santé au travail
 - Philosophie de la santé et éthique du soin
- De l'entretien professionnel au développement des compétences
- Intersession en psychopathologie du travail

Bulletin d'inscription

Votre SPSTI, votre entreprise, votre association :

Raison sociale :

Adresse postale :

.....

Tél. :

Mail :

Contact du correspondant formation :

Mme M. Fonction :

Nom et prénom :

Tél. :

Mail :

Tél. :

Contact du financeur :

Raison sociale (si différente de ci-dessus) :

Adresse de facturation (si différente de ci-dessus) :

.....

Nom et prénom du contact "comptabilité" :

Mail du contact "comptabilité" :

Formation souhaitée :

Code référence, par ex. "PDS-A1" pour la formation "Assistant·e en santé au travail" (cf. bloc bleu en haut à gauche de chaque page de présentation d'une formation) :

Session inter-entreprises Session intra-entreprise

Date souhaitée :

Participant :

1 participant par bulletin

Dr Mme M.

Fonction :

Nom et prénom :

Mail :

J'atteste que le participant répond aux conditions d'éligibilité (fonction, pré-requis) pour participer à cette formation

Les données à caractères personnels recueillies dans le présent formulaire nous sont indispensables afin de pouvoir procéder à votre inscription, à l'exécution et au suivi de la formation. L'ASTI s'engage à ne pas utiliser vos données pour un autre usage sans avoir recueilli votre accord au préalable.

Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment complété au choix :

- par courrier adressé à "ASTI - 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse"
- par mail à l'adresse formation@ast-i.org

L'une de nos chargées de formation, Anne, Justine ou Anne-Lise, reprendra contact avec vous afin de finaliser votre inscription.

Vous avez des questions à propos de nos formations ?

**Vous souhaitez nous solliciter pour réaliser
une formation sur-mesure ?**

Vous avez besoin d'un devis ?

**En scannant ce QR code, vous accédez
directement à notre formulaire de contact
afin de nous adresser votre demande**



asti

la prévention plurielle

L'ASTI, FIDÈLE À SES VALEURS

Formations adaptées à chaque demande, transferts effectifs des compétences et échanges conviviaux en salle, au cours des pauses.

Les formations présentées dans ce catalogue sont susceptibles d'être adaptées et réalisées en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations d'ordre administratif ou pédagogique.

Notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour :

- vous informer et vous aider à définir vos besoins ;
- construire avec vous un dispositif de formation répondant à vos attentes ;
- vous orienter vers les financements possibles de formations.

Nos programmes et dates de formation sont consultables sur notre site :

www.ast-i.org

[> rubrique Formations/Professionnels de santé](#)



Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI
au titre de la catégorie « Actions de formation »



**Penser différemment le travail,
agir pour la santé**

**ASTI, Association de Santé au Travail Interservices
14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse**

**Tél. : 05 34 63 84 30 - Mail : formation@ast-i.org
<https://ast-i.org>**